

## Consultation de l'avis à publier

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

---

Département de publication : **20B**

Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi

---

I.II.III.IV.VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### Section I : Pouvoir adjudicateur

##### I.1) NOM ET ADRESSES :

Mairie de Borgo, à l'attention de MME NATALI Anne-Marie, Maire de Borgo, 1, ROUTE De la GARE , BP 31 , 20290 BORGGO , Téléphone : 0495584545 , Courriel : contact@mairie-borgo.fr , Adresse internet :

<https://www.ville-borgo.com>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-publics.info/>

Accès électronique à l'information (URL) : <https://www.marches-publics.info/>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://www.marches-publics.info/>

##### I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

##### I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.info/>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.marches-publics.info/>

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale.

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

#### Section II : Objet

##### II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

###### II.1.1) Intitulé :

Gestion du centre de loisirs

###### II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Jeux, jouets.

Descripteur principal : 55240000

###### II.1.3) Type de marché :

Service.

###### II.1.4) Description succincte :

Gestion du centre de loisirs sans hébergement de la commune de Borgo pour les enfants de 3 à 6 ans et de 7 à 14 ans et des activités périscolaires

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot.

###### II.1.5) Valeur totale estimée :

###### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2.

##### II.2) DESCRIPTION :

###### II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 01

###### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Jeux, jouets.

Code(s) CPV additionnel(s) : 55240000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRM02.

**II.2.4) Description des prestations :**

CENTRE DE LOISIRS

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Aucune

**II.2) DESCRIPTION :**

**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° : 02

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

Mots descripteurs : Jeux, jouets.

Code(s) CPV additionnel(s) : 92331210

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRM02.

**II.2.4) Description des prestations :**

PERISCOLAIRE

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : Non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Aucune

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection :

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection :

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

**III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

**Section IV : Procédure**

**IV.1) DESCRIPTION :**

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.5) Information sur la négociation**

**IV.1.6) Enchère électronique :**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

04/08/2023 à 11 H 00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : 04/08/2023 à 17 H 30

**Section VI : Renseignements complémentaires**

**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Route de la gare 20290 Borgo Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : CLSH2023-2024 Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Le candidat devra prendre RDV avec les services de la Mairie de Borgo

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano , 20407 BASTIA CEDEX , Téléphone : 0495328866 , Courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr , Fax : 0495323855 , Adresse internet : <http://www.ta-bastia.juradm.fr/>

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

27/06/2023

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :

04/08/2023

*Objet de l'avis* : Gestion du centre de loisirs et des activités périscolaires

*Nom de l'organisme* : MAIRIE DE BORGIO